

Marquès a maintenu son avance en contenant la progression de Seguin

 3 min

1 600 voix d'avance au soir du premier tour, encore plus de 1 500 au soir du second : Hervé Marquès n'a finalement pas trop tremblé. En conservant son matelas d'avance et en faisant fructifier son score en nombre de voix (+ 2 765) et en pourcentage (+ 12 points), le maire sortant a maintenu à distance Laura Seguin, malgré son rapproché, et nettement distancé Sébastien Pacull. Le successeur de François Commeinhes obtient la majorité absolue dans trois bureaux de vote, décrochant son meilleur score dans l'Île de Thau avec un spectaculaire 62,44 % à l'école Georges-Brassens.

La plus forte progression est à mettre à l'actif de Laura Seguin, deuxième du scrutin. La cheffe de liste Nouvelles Pages fait un bond de près de 13 points en une semaine.

Laura Seguin : de bons mais insuffisants reports

Malgré l'absence de fusion avec Sébastien Denaja, elle a bénéficié de substantiels reports : on peut estimer qu'une grande majorité des 2 929 voix qui s'étaient portées sur le candidat divers gauche ont atterri dans son escarcelle. Et qu'elle a dû également largement grignoter dans le réservoir de voix bien plus modeste de Josiane Amarger (Parti animaliste, 1,48 %) et de Daniel Pilaudeau (Lutte ouvrière, 0,61 %).

Laura Seguin arrive ainsi en tête dans neuf bureaux de vote sur trente-trois et réalise une nouvelle fois d'excellents scores au centre-ville. Mais pour combler son handicap, Laura Seguin devait également grignoter dans l'électorat de Pascal Pintre, quatrième du premier tour (14,82 %), et espérer un sursaut de

participation à son avantage. Les gains d'Hervé Marquès indiquent que c'est plutôt ce dernier qui en a bénéficié. Quant à la participation, bien qu'en hausse de 2,5 %, elle ne lui a sans doute pas permis d'en tirer un grand profit.

Sébastien Pacull et le plafond de verre

Quant à Sébastien Pacull, il est le principal perdant du scrutin. S'il réalise son meilleur score sur la ville, le candidat du Rassemblement national progresse de moins de six points par rapport au premier tour, là où ses concurrents en gagnent le double. Confronté à son plafond de verre, il n'a pas été en mesure de pouvoir l'emporter, n'arrivant en tête que dans un seul bureau de vote.

Pour Hervé Marquès, le succès est donc net. Il n'est cependant pas triomphal. Voilà tout de même plus de cinquante ans qu'un maire de Sète n'avait pas été élu avec un pourcentage et un nombre de voix aussi peu élevés. François Comminhes avait obtenu 47,09 % dans la triangulaire de 2020 et 47,63 % dans celle de 2014, 52,93 % et 52,32 % dans les duels de 2008 et 2001 avec François Liberti. Ce modeste 40 % est également moins bien que le score d'Yves Marchand, élu dans la triangulaire en 1995. Un bémol dans l'incontestable victoire.

Même si Laura Seguin réussit la meilleure percée entre les deux tours, son gain de près de 13 points ne suffit pas à inquiéter Hervé Marquès, qui conserve sa longueur d'avance.

Patrice Espinasse pespinasse@midilibre.com

